

# Assemblée générale du personnel reportée au 12 mai

Chères et chers collègues,

Nous vous avons invité-e-s à une assemblée générale du personnel le 17 mars à la Maison du Peuple à Lausanne. Malheureusement, la situation générée par l'épidémie de COVID-19 nous pousse à **reporter cette assemblée générale**. Vous pouvez **effacer dans vos agendas la date du 17 mars** et la remplacer par le **MARDI 12 MAI de 19h00 à 21h00 à la Maison du Peuple à Lausanne**. Une invitation en bonne et due forme vous parviendra ces prochaines semaines. Merci de communiquer autant que faire se peut cette information aux collègues qui n'auraient pas reçu cette info syndicale.

Ces prochaines semaines, le personnel de la santé va être encore plus fortement que d'habitude mis à contribution pour gérer la prise en charge de cette épidémie. Nous vous exprimons ici tout notre soutien et restons à votre disposition si vous avez des questions ou besoin d'appui dans cette situation particulière, révélatrice des problèmes de financement et de pression sur les budgets dans ce secteur.

Malgré ce report, le combat syndical pour des salaires plus justes dans la branche se poursuit. En voici quelques nouvelles :

## Méthode de bascule

On vous a parlé dans la dernière info syndicale des divergences qui existent entre représentant-e-s des employé-e-s et des employeurs au sujet de l'application de l'accord signé en décembre 2019 sur la revalorisation salariale. Les patrons refusent notamment de verser certaines annuités, en appliquant les plafonds de l'ancienne grille salariale plutôt que ceux de la grille HRC lorsqu'ils sont plus élevés. Ce non-respect du protocole est inadmissible pour nous, et **nous avons donc décidé de saisir l'organe de conciliation afin d'exiger des patrons qu'ils respectent intégralement l'accord qu'ils ont signé !**

## Cliquet

Les négociations se poursuivent afin de permettre à celles et ceux qui n'ont pas profité des augmentations salariales générées par cet accord d'obtenir aussi des avancées. Concrètement, il s'agit avec un mécanisme de « cliquet » de passer à la classe salariale supérieure après 10 années d'expérience. Les représentant-e-s des employeurs trouvent pour le moment toutes sortes d'excuses pour ne pas appliquer ce système qu'ils se sont pourtant engagés à négocier durant le premier semestre 2020. Mais nous ne lâchons rien !

**Le combat continue, et nous allons continuer à nous mobiliser pour des réelles améliorations salariales dans le secteur sanitaire parapublic vaudois !**

SSP Vaud  
Av. Ruchonnet 45  
CP 1324  
1001 Lausanne  
[monney@ssp-vpod.ch](mailto:monney@ssp-vpod.ch)

Féd. Syndicale SUD  
Pl. Chauderon 5  
1003 Lausanne  
[bernardkrattinger@yahoo.fr](mailto:bernardkrattinger@yahoo.fr)

Syna Vaud  
Rue du Valentin 18  
1004 Lausanne  
[Thierry.lambelet@syna.ch](mailto:Thierry.lambelet@syna.ch)

ASI Vaud  
Ch. de Boisy 49  
1004 Lausanne  
[info@asi-vaud.ch](mailto:info@asi-vaud.ch)

**! À REPRODUIRE, DIFFUSER ET AFFICHER LARGEMENT !**